

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 29  
Date de la convocation : 22 septembre 2009

N° 71

L'an deux mille neuf et le vingt huit du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, MM. COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes GAUZY CHABLE, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. PLANCHERON

**PROCURATIONS** : Mme LABORDE en faveur de Mme ROMÉRO  
M. ALLOUCHE en faveur de M. TALBOT  
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE  
Mme CONFAIS en faveur de Mme CARRETIER  
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER  
M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

**AFFILIATION AU CENTRE de REMBOURSEMENT du CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL**

**Rapporteur : Monsieur OUSSET**

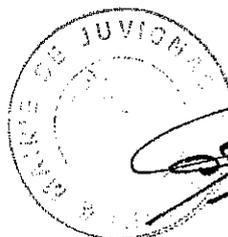
Devant le nombre de demandes, il est proposé au Conseil municipal de demander l'affiliation de la commune au centre de remboursement du chèque emploi service universel (C.E.S.U), afin que les personnes utilisant les services d'aide à la personne mis en place par la commune (crèche, halte-garderie...), puissent utiliser ce moyen de paiement.

Aussi est-il proposé au Conseil municipal :

- D'accepter les conditions générales d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service universel (C.E.S.U)
- De demander l'affiliation de la commune
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

 Le Maire  


Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 30.09.2009  
et publication  
le 30.09.2009